

Réponse à un appel à projets

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, les participants :

- Connaissent le contexte de l'appel à projet dans leur secteur d'activité
- Sont capables d'identifier les éléments constitutifs d'un dossier de réponse à l'appel à projet
- Sont capables de mettre en œuvre une gestion de projet propre à la constitution de leur réponse
- Sont capables d'identifier les forces et faiblesses de leur réponse
- Sont capables d'établir la liste des ressources nécessaires à la rédaction du dossier de réponse

Contenu :

- Le cadre légal de l'appel à projet
- L'organisation humaine de la réponse à appel à projet
- L'organisation technique de la réponse à appel à projet
- L'organisation logistique de la réponse à appel à projet
- La structure du dossier de réponse
- Les éléments contextuels de l'appel à projet
- L'importance du lobbying dans l'amont de l'appel à projet
- Les autres formes d'appels à projets : Fondations
- Les autres formes d'appels à projets : Fonds Européens
- La gestion de projet pour l'organisation de la réponse à l'appel à projet
- La reconnaissance des compétences utiles pour la crédibilisation de la réponse

Méthode pédagogique :

- Apports didactiques
- Etudes de cas et mises en situation

Public : les professionnels de de l'établissement directement acteurs de la démarche
Durée : 1 jour + 1 jour

Formateur : Mickael Renaud

Dates : 5 (JOUR 1) et 6 (JOUR 2) septembre 2013

Coût : 298 € par jour.